

VILLE DE LAC-MÉGANTIC

AVIS PUBLIC

**DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL
RÈGLEMENT N^o 1481**

Une partie du lot 6 356 596 du cadastre du Québec

AVIS est par les présentes donné par la soussignée :

Que le conseil municipal, à sa séance ordinaire du 15 juin 2021, à 19h30, à la salle J.-Armand-Drouin de l'hôtel de Ville, statuera sur la demande d'autorisation d'un usage conditionnel suivante et portant le n^o 21-01.

Nature de la demande :

Le propriétaire du lot 6 356 596 du cadastre du Québec (Pro Énergie Tech – 4575, rue Latulippe) demande l'autorisation d'un usage conditionnel afin de permettre l'entreposage de véhicules récréatifs au sein d'une partie du lot 6 356 596 du cadastre du Québec.

Raison :

La classe d'usage C-13 (*Entreposage sans bâtiment*) est un usage conditionnel pouvant être autorisé au sein de la zone I-1.

Identification du site concerné :

Le site concerné est une partie du lot 6 356 596 du cadastre du Québec et est situé au 4575, rue Latulippe.

En vertu de l'arrêté 2020-074 du 2 octobre 2020, pris dans le contexte de la déclaration d'urgence sanitaire ordonnée par le gouvernement, toute présentation publique, dont la présente dérogation mineure, est remplacée par une consultation écrite d'au moins 15 jours.

Par conséquent, tout intéressé peut transmettre ses commentaires à l'attention du Service du greffe, soit par courriel : greffe@ville.lac-megantic.qc.ca ou par la poste au 5527, rue Frontenac, bureau 200, Lac-Mégantic, G6B 1H6 avant 16h, le lundi 14 juin 2021. Vous pouvez également communiquer avec le Service d'urbanisme et de géomatique de la municipalité pour toute information supplémentaire concernant cette demande.

DONNÉ à Lac-Mégantic, ce 26^e jour du mois de mai 2021.

M^{me} Nancy Roy
Greffière